

Consignes sanitaires et plan d'accès

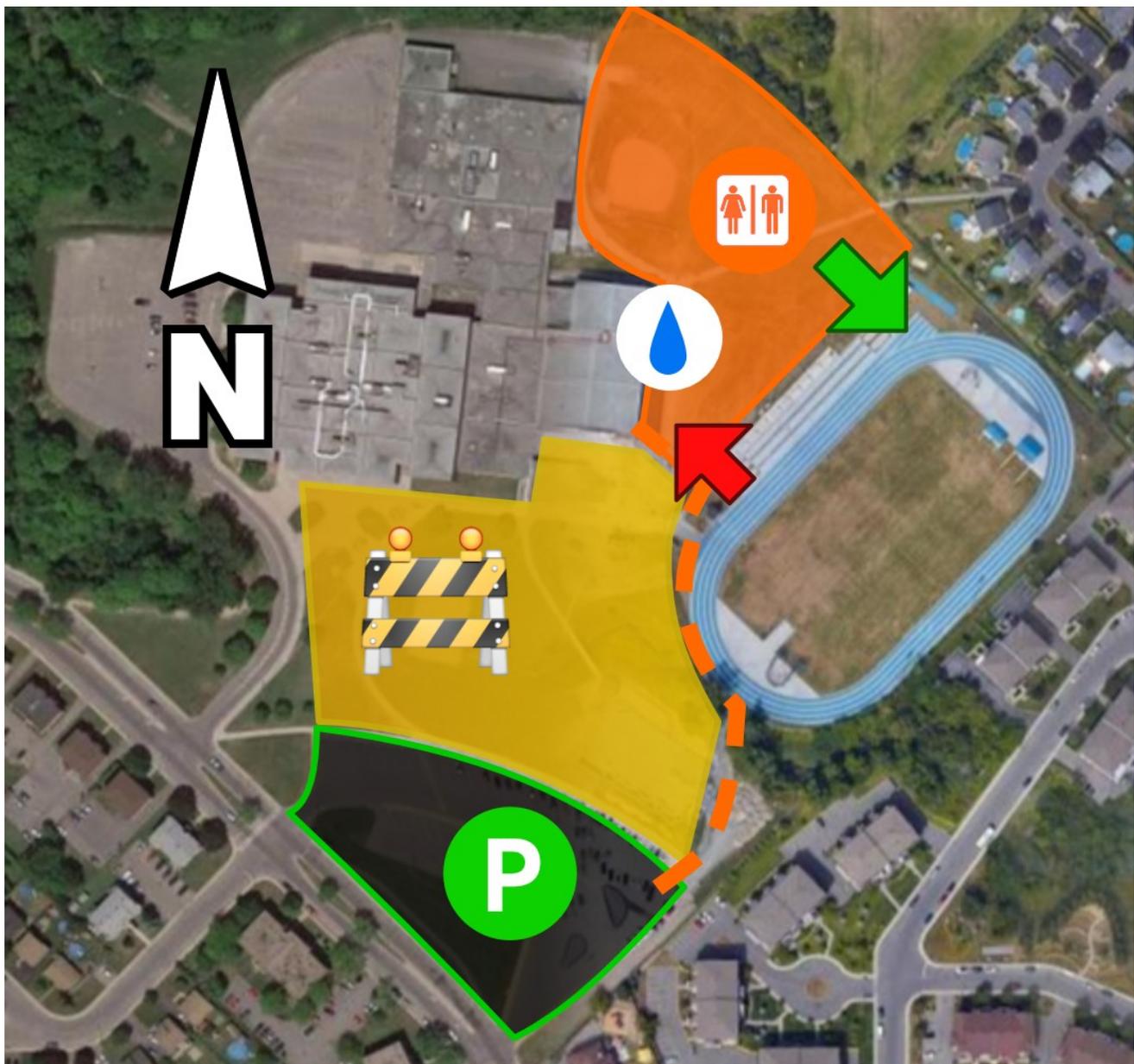


CONSIGNES SANITAIRES

1. Le lavage des mains est obligatoire avant d'entrer dans l'enceinte.
2. Distanciation physique de **2 mètres** à observer en tout temps, à l'exception des épreuves de course, où les dépassements doivent néanmoins se faire par **changement de couloir**.
3. Courses de demi-fond :
 - **800 m** : départ en corridor pour les **300 premiers** mètres pour toutes les catégories, après quoi les athlètes pourront rabattre.
 - **1500 m** : départ en corridor pour les **200 premiers** mètres, après quoi les athlètes pourront rabattre.
4. **Aucun contact physique** après avoir traversé la ligne d'arrivée (pas d'embrassade, pas de haut-la-main...); les athlètes doivent demeurer dans leur corridor respectif et prendre la sortie aussitôt.
5. Le prêt d'engins est autorisé, à condition que ceux-ci soient **désinfectés** entre chaque utilisateur·trice. Il est encouragé d'apporter son **propre engin**.
6. **Aucun·e spectateur·trice** ne sera admis·e dans l'enceinte de compétition.
7. Les **entraîneurs** sont autorisés à être sur le site de compétition pendant les épreuves de leurs athlètes respectifs.
8. Toute personne (athlète, entraîneur·e ou autre) qui n'observe pas ces consignes sera expulsée du site de compétition.



PLAN D'ACCÈS



 Point d'eau

 Stationnement (gratuit)

 Toilettes

 Chantier

 Accès à l'aire d'échauffement

 Entrée du site de compétition

 Sortie du site de compétition